

REDACTION,  
ADMINISTRATION  
IMPRIMERIE  
PATRICEL UMUMBA  
2<sup>ème</sup> ETAGE  
B. P. 341  
TEL.: 51 - 50  
CONAKRY  
REPUBLIQUE  
DE GUINÉE

# HOROYA

Directeur politique :  
LEON MAKA  
Directeur de publication :  
TIBOU TOUNKARA  
Directeur :  
FODÉ BÉRÉTÉ  
●  
SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1163

Dim. 2 et Lun. 3 Avril 1967

4 pages - 25 Francs

## EDITORIAL

### POUR L'APPLICATION INTEGRALE DES DECISIONS DU C. N. R. ET DE LA CONFERENCE DE KANKAN

L'année 1967 a vu s'inaugurer chez nous, avec les assises de la première session du C.N.R. du mois de janvier, une nouvelle et historique étape révolutionnaire. Le 27 mars, deux mois exactement après les assises du premier C.N.R. à Labé, se sont tenues à Kankan, celles de la conférence nationale administrative.

Etape nouvelle et historique disons-nous, car le C.N.R. de Labé a saisi, après rétrospective d'importants problèmes dans leur réalité actuelle et en a fait des analyses qui éclaireront le militant P.D.G. pour l'année à se diriger sur leur essence, leur développement en fin de compte en vue de leur trouver une solution démocratique.

On se souvient en effet qu'à Labé le Secrétaire Général du Parti le camarade, Ahmed Sékou Touré, avait prononcé un discours d'une portée politique indis-

cutable et d'un caractère internationaliste saillant.

Le Chef de la Révolution guinéenne avait donné en effet des directives qui constituent du point de vue de tout révolutionnaire, des éléments complémentaires de notre ligne politique générale et aussi peut-être surtout un appel à l'action quotidienne de l'ensemble du Parti et de notre peuple pour l'édification d'une Guinée totalement libre. On se souvient à ce propos - la question principale pour nous à l'heure actuelle à savoir l'édification de notre chère nation - que le Secrétaire Général du Parti avait d'abord mis l'accent sur le problème des hommes; entendu que ces derniers sont le moteur qui doit alimenter et promouvoir toutes autres énergies des forces productives qui leur sont subordonnées.

Le Chef de l'Etat avait donc mis un accent

(Suite page 2)

VENDREDI 31 MARS - A LA BOURSE DU TRAVAIL

## LE RESPONSABLE SYNDICAL c'est d'abord le travailleur d'élite faisant à tout moment preuve de conscience professionnelle et patriotique.."

SOULIGNE LE RAPPORT DU BUREAU CONFEDERAL DE LA C. N. T. G.

*C'est dans la journée de vendredi 31 mars 1967 que s'est tenu à la Bourse du Travail le congrès extraordinaire du Syndicat National des Cheminots de Guinée, placé sous la présidence d'honneur de M. Léon Maka, membre du B.P.N. et Président de l'Assemblée Nationale.*

*Dans le précédent numéro nous vous avons communiqué la liste des hautes personnalités politiques et administratives qui ont réhaussé de leur présence l'ouverture de ce congrès. Nous vous avons également indiqué le but de la tenue de ce congrès extraordinaire et l'atmosphère sereine dans laquelle il s'est déroulé. Aujourd'hui nous faisons un compte rendu général qui touche aussi bien les rapports que les idées développées dans la résolution générale des congressistes.*

Il faut dire que le Parti et le gouvernement n'ont rien ménagé, dans le cadre d'une consolidation de l'indépendance économique na-

tionale, pour doter l'Office National des Chemins de Fer de Guinée de rames automotrices, de wagons, de rails, de machines outils de haute précision, pour intensifier le trafic et organiser les travailleurs par équipes et par sections syndicales. Certains cadres cheminots ont su se montrer fiers, dignes et honnêtes par leur attitude et par leur rendement au travail.

D'autres, par contre, ont sombré dans la paresse, l'insouciance et l'esprit d'irresponsabilité. Chose pire que cela, les camarades cheminots ont constitué une gangrène rongant les mailles de l'unité et brisant l'har-

monie entre les sections syndicales de leur office et l'organisme dirigeant de la C.N.T.G.

A la suite d'un acte d'indiscipline et d'escroquerie morale commis par les membres de l'ex-bureau national des cheminots, l'on se rappelle que le Bureau Confédéral de la C.N.T.G. a convoqué les 14 et 23 janvier 1967 deux réunions au cours desquelles il a été procédé à un examen critique de la situation dans le but de situer les responsabilités et de permettre aux camarades de revenir à une saine pratique de la démocratie.

(Suite page 3)

## ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Par décret n° 89 en date du 27 mars 1967 du Président de la République :

Sont approuvés par le présent décret les contrats et accords énumérés ci-après concernant l'exploitation des gisements de bauxite de la Région de Boké en vertu et conformément à l'accord susvisé du 1er Octobre 1963 :

- Contrat en date du 6 Janvier 1967 entre Harvey Aluminium (Incorporated) et Aluminium Company of America ;

- Contrat en date du 24 Octobre 1966 entre Harvey Aluminium (Incorporated) et Alcan Aluminium Limited ;

- Contrat en date du 25 Novembre 1966 entre Harvey Aluminium (Incorporated) et Péchiney, Compagnie de produits chimiques et Electrometallurgiques et Ugine Kuhlmann ;

- Contrat en date du 7 Décembre 1966 entre Harvey Aluminium (Incorporated) et Vereinigte Aluminium-Werke AG ;

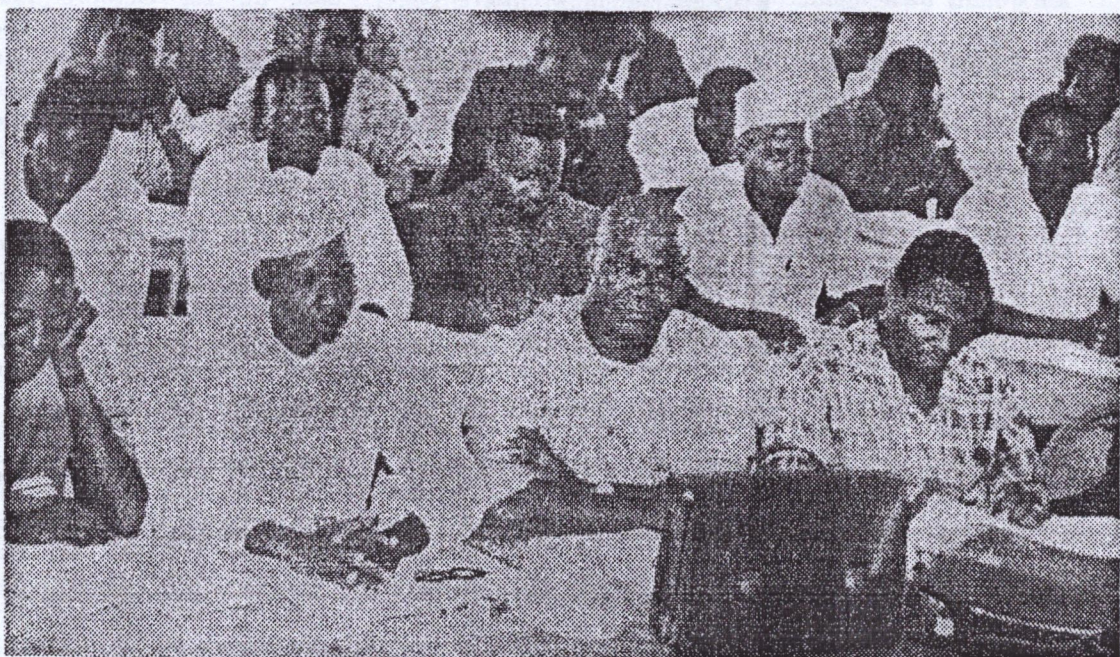
- Contrat en date du 18 Novembre 1966 entre Harvey Aluminium (Incorporated) et Montecatini Edison S.P.A. ;

- Second contrat complémentaire daté du 6 Mars 1967 passé entre toutes les sociétés ci-dessus mentionnées et Halco (Mining) Inc. ;

- Accord complémentaire de première offre en date du 22 Mars 1967 passé entre toutes les sociétés ci-dessus mentionnées et Halco (Mining) Inc. ;

- et plusieurs Accords modificatifs datés du 6 Mars 1967 passés respectivement entre la Compagnie des Bauxites de Guinée et Harvey Alumin-

(Suite page 2)



Une vue de la salle du congrès extraordinaire des cheminots.



# LA VIE DANS LA NATION

## POUR L'APPLICATION INTEGRALE DES DECISIONS DU C. N. R. ET DE LA CONFERENCE DE KANKAN

(Suite de la première page)

particulier sur l'efficacité des hommes, sur la question de leur comportement et leur état d'engagement à l'égard de la Révolution.

Il s'agissait donc, on peut l'affirmer sans risque de se tromper d'une alarme dont le but est de réveiller les militants qui, progressivement sont dans des positions coupables et complices au détriment de la Révolution, et ceux parmi nous dont la conscience de la situation de notre combat n'est pas de toute clarté.

Le camarade Secrétaire Général avait vigoureusement stigmatisé le comportement de ces éléments qualifiés à juste titre de «révolutionnaires fatigués» qui handicapent la marche de la Révolution. Il a dénoncé leur égoïsme comme étant le produit de la mentalité et des réflexes bourgeois et petits-bourgeois. Et parce que ces révolutionnaires essouffés ne servent ni le peuple ni la Révolution, parce qu'ils sont désormais indignes des honneurs qui leur sont faits, le Secrétaire Général du Parti avait enjoint le peuple de les décrocher des postes qu'ils occupent.

Effectivement, chacun doit désormais s'atteler encore davantage à l'application des recommandations du Parti, à savoir «qu'aucun responsable politique ou administratif ne peut utiliser nos paysans à leurs travaux champêtres et restaurer de facto l'exploitation de l'homme par l'homme, système à jamais banni au sein de la société guinéenne».

Ce principe a été réitéré au C.N.R. de Labé par le Secrétaire du Parti. Tous ceux qui sont prêts à différencier leurs intérêts égoïstes de ceux du peuple, ne doivent pas mériter de postes de responsabilité dans

la Révolution guinéenne qui s'entend et se veut globale. Elle, (la Révolution) constitue un impératif de tous les temps une lutte à outrance contre les ennemis de notre peuple et de son option historique. Certes qu'un pas a été fait dans ce sens par la décision du 3-3-67 portant reniement partiel du gouvernement.

Mais notre révolution étant globale, nous ne devons pas attendre et nous ne devons pas également hésiter dans les décisions à prendre, décisions salutaires pour la bonne marche de notre option. Ainsi vint la conférence administrative de Kankan.

Certes aussi que comparaison n'est pas raison, Labé n'est pas Kankan, de même que le 27 janvier n'est pas non plus le 27 mars. Mais cependant, une seule idée a donné une valeur historique à ces noms de ville, aux dates et mois indiqués. Cette idée, par son importance, a présidé à la tenue de la première session 1967 du C.N.R. à Labé et c'est elle encore (l'idée) qui a prévalu à cette conférence administrative nationale qui s'est tenue à Kankan sous la présidence du Chef de l'Etat.

Cette idée qui a présidé à toutes ces réunions et conférences, c'est cette volonté du P.D.G. de faire de notre pays, une nation indépendante, prospère.

Les recommandations du C.N.R. de Labé revêtent de caractères multiples.

Ainsi hier comme aujourd'hui le Parti veille, à la rentabilité dans tous les secteurs vitaux de la nation et cela par de telles conférences périodiques qui trouvent toute leur essence à cette phase de la révolution guinéenne.

Le chantage économique que ne cesse de nous faire l'impérialisme, ne peut trouver de solu-

tion viable et bénéfique pour tous que dans la mobilisation générale, d'une part, de nos paysans dans le creuset de la production agricole, et, d'autre part, le recensement des forces productives et productrices de notre peuple. Ceci avait impliqué une forte délibération des sujets fixés à l'ordre du jour de la conférence administrative et a permis d'élaborer un nouveau programme de travail rationnel à notre révolution économique.

Mieux. Cette délibération, qui s'est déroulée sous les mots d'ordre «Produire pour se suffire» «la Révolution ou la mort» a indiqué à nos responsables les voies et moyens adéquats pour aboutir à une transformation radicale du développement harmonieux de notre Révolution qui est globale, à tous égards.

En effet, les exposés de la situation financière de chacune de nos 30 régions administratives, la situation de l'Etat des engins agricoles, les rapports des budgets de chaque région et ceux de leurs arrondissements respectifs, la situation sur l'ensemble de nos établissements scolaires, l'Etat de la fonction publique, l'effectif global de travailleurs par secteur, le bilan de la commercialisation des produits agricoles — import et export — somme toute, tout l'étalage de la vie de notre nation, a permis de connaître à quel rythme bat le cœur de notre nation.

Et quand bien même ce rythme est normal, il faut continuer à palper ce cœur et s'assurer de sa vivacité.

Oui, il faut, par de telles conférences, qu'elles soient politique, économique, culturelle, sociale, etc., prendre la température dans laquelle elles évoluent.

Nous savons que la rentrée économique de cette année s'annonce, sous des auspices relativement favorables. La période restrictive de «stagnation» a donc pris fin dans les domaines agricoles. Et la conjoncture d'ensemble est plu-

tôt bonne et pousse à l'optimisme révolutionnaire.

Nous sommes sûrs que cette nouvelle initiative dans la recherche constante des moyens et voies pour l'accroissement de la production (critère de la Révolution), devrait se poursuivre dans tous les secteurs de notre pays pour pouvoir répondre non seulement aux besoins sans cesse croissants de la consommation de notre peuple mais aussi, pouvoir répondre efficacement au chantage de toutes sortes que ne cessent de nous faire nos ennemis.

A Kankan donc, sans équivoque, le Président de la République a développé à l'intention de nos responsables administratifs une véritable charte de leur action quotidienne. Il a mis un accent particulier sur les méfaits du bureaucratisme qui conduit à la «bourgeoisie avec son esprit d'exploitation».

Etre des administrateurs révolutionnaires de la Guinée post-coloniale qui relèguent dans les musées d'histoire les méthodes coloniales de direction, être des responsables du P.D.G., donc se trouver devant, au milieu et derrière les masses, que voilà la limite faite par le premier magistrat de la République aux gouverneurs

de régions.

La tâche assignée par Kankan à tous et chacun, si difficile soit-elle, doit être remplie avec conscience et engagement pour plus de prospérité.

Car ses décisions nous permettront, nous en sommes convaincus, d'attaquer nos faiblesses pour pouvoir justement aborder les difficultés et créer des conditions créatrices, pour progresser et remporter la victoire sur tous les fronts de lutte de notre Révolution.

Labé nous a recommandé de défendre partout, à chaque moment la Révolution. Kankan nous indique les voies et moyens les plus appropriés, donc les plus révolutionnaires pour détruire, chaque jour la réaction pour qu'il n'y ait au sein de notre société responsable que des révolutionnaires, rien que des révolutionnaires responsables à tous égards.

Notre option le recommande d'urgence. Notre phase de lutte exige l'application radicale des principes tendant à réaliser cette recommandation si nous savons seulement que notre devise est : «Produire pour se suffire» «la Révolution ou la mort».

Pour ce faire, nous ne pouvons pas attendre, et nous ne devons pas non plus hésiter.

## Actes du Pouvoir central

(Suite de la première page)

base du 1er Octobre 1963, ainsi que leurs filiales ou sociétés affiliées exécutant leurs obligations découlant des contrats et accords mentionnés à l'Article I, ou en leurs qualités, suivant le cas, d'acheteurs auprès de la Compagnie des bauxites de Guinée ou de Halco (Mining) Inc., de créanciers ou d'actionnaires de la Compagnie des bauxites de Guinée ou de Halco (Mining) Inc.

Le Ministre d'Etat chargé des Finances du Plan, et le Ministre du Développement Economique, le Ministre du Contrôle Financier sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.



# LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

## SPORTS... SPORTS...

(Suite de la page 4)

sousestimation doit de ce fait être exclue. Une mauvaise appréciation des valeurs en présence n'amènera que la défaite du onze guinéen.

Alors une nouvelle fois de plus nous aurons laissé passer la chance que quiconque dans la compétition aurait positivement exploité pour se faire représenter à Addis-Abeba.

Notre équipe, dès après le tirage au sort de la phase actuelle avait rencontré un jugement favorable chez les observateurs sportifs. Analysant les possibilités de chacune des équipes (Sénégal, Guinée, Libéria), ils don-

naient même à la Guinée certains avantages. Après ses derniers succès en Europe et contre des formations redoutables du Mali et du Cameroun, les pronostics étaient faits en sa faveur.

Cet optimisme général reste encore valable malgré notre défaite de Dakar. Nos joueurs devront plutôt livrer un combat en règle pour enlever tout équivoque.

A Monrovia, nos joueurs devront jouer contre la montre. Ils devront exploiter toutes les occasions, de marquer leur avantage. Pour ce faire, la rapidité, la fermeté et le bon football enfin seront les atouts de persuasion.

Abou BANGOURA

## LE RESPONSABLE SYNDICAL

(suite de la 1re page)

Tout cela a été vain car les «responsables» cheminots ont manifesté individuellement et collectivement le refus de faire une autocritique et de reconnaître leurs erreurs.

Ainsi, le Bureau Confédéral a cru être de son devoir la prise de sanctions à l'encontre des membres du Bureau National du Syndicat des cheminots.

L'organisme directeur de ce syndicat a été suspendu et le Bureau de la Fédération Professionnelle des Transports a été chargé d'assurer le fonctionnement du Syndicat des travailleurs de l'Office National des Chemins de fer jusqu'à nouvel ordre.

Un nouvel acte d'indiscipline et un défi à la Confédération s'est produit tout récemment, le samedi 4 février 1967, lorsque les intéressés ont pris l'initiative d'organiser une soirée dansante à la «Paillote».

Pour parer à toute confusion et à toute anarchie, la C.N.T.G. a décidé purement et simplement d'interdire l'organisation de la manifestation projetée.

Ce sont là les grandes lignes développées dans le rapport du Bureau Confédéral pour expliquer les causes de la tenue d'un congrès extraordinaire.

Accusés d'inconscients, d'irresponsables et d'anar-

chistes, avec preuves à l'appui, il est clair que quelques cadres cheminots ont eu tort. Qu'est-ce qui leur restait à faire? Reconnaître ce tort, chercher à se racheter en réparant le mal dont souffre l'unité syndicale et promettre au cours de leur congrès de redresser la situation déplorable de l'Office National des Chemins de Fer qui n'arrive pas à se tirer d'un déficit chronique. Cela a été accepté et promis dans la présente résolution générale que nous publierons dans nos prochaines éditions.

Mieux qu'une théorie, les travailleurs de l'office national des chemins de fer de Guinée doivent se reconverter et respecter honorablement leur engagement solennel formulé dans leur résolution générale.

Comme l'a si bien souligné M.Léon Maka, l'engagement est une parole d'honneur, un langage formel et inoubliable. Il serait donc dangereux de tricher avec la Révolution.

A l'issue du congrès le nouveau bureau national du syndicat des cheminots a été élu à l'unanimité conformément aux statuts de la C.N.T.G. Une atmosphère de compréhension et de conciliation a régné tout le long des travaux.

Dans son discours de clôture prononcé en langue nationale Soussou, le Président d'honneur du congrès,

## DÉCLARATION DE Mme SOUMAH TIGUIDANKÉ

(Suite de la page 4)

sans la mobilisation de toutes les ressources humaines du pays, donc sans la participation des femmes qui représentent plus de la moitié de la population.

Aujourd'hui, on peut affirmer sans risque d'erreur que la femme guinéenne a acquis le droit de «cité» par sa contribution positive au développement économique de son pays. En effet, sur l'ensemble de la population occupée dans les différentes branches de l'économie nationale, on compte plus de 15% de femmes, pourcentage qui était inférieur à 1% au moment de la colonisation.

Les droits dont les femmes jouissent largement en Guinée sont attestés par leur présence active aux côtés des

hommes dans les domaines de la technique, de la science, de l'enseignement, de la culture, de l'art, et de la santé publique. Ils sont également attestés par la proportion importante de femmes à l'Assemblée Nationale qui est de 14 sur un effectif de 75 membres au Conseil général et aux postes de l'administration publique.

En Guinée où pendant le régime colonial le secteur industriel avait été complètement méconnu en dépit des énormes potentialités économiques du pays, la participation de l'élément féminin dans le secteur productif a été le fait le plus marquant du démarrage économique

au lendemain de notre indépendance. Il va s'en dire qu'avec une législation sociale très avancée, les droits syndicaux de la femme lui ont été garantis, car désormais son apport, son taux d'efficacité dans la vie économique du pays doivent être conçus dans la même optique que celui de l'homme guinéen.

L'exemple de la Guinée prouve bien que la femme peut contribuer puissamment au progrès. D'ailleurs, l'analyse des divers aspects de l'émancipation de la femme dans la vie économique, politique sociale et culturelle de leur pays, et même dans la vie internationale.

## AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de dactylographes auxiliaires aura lieu à Conakry les 8, 9 et 10 mai 1967 à partir de 8 heures à l'Ecole Nationale de Secrétariat.

Les dossiers de candidature comprenant les pièces ci-après devant parvenir au Ministère de la Fonction Publique avant le 22 Avril 1967 terme de rigueur.

1<sup>o</sup>/ - demande manuscrite  
2<sup>o</sup>/ - copie de l'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu  
3<sup>o</sup>/ - extrait du casier ju-

diciaire ayant moins de 3 mois de date

4<sup>o</sup>/ - un certificat de visite et de contre-visite ayant moins de 3 mois de date.

Ce concours du niveau de la classe de 7<sup>o</sup> comportera les épreuves suivantes :

1<sup>o</sup>/ - dictée = durée 1h30 - Coefficient 2

2<sup>o</sup>/ - rédaction = durée 2 h. - Coefficient 2

3<sup>o</sup>/ - calcul = durée 1 h. - Coefficient 1

4<sup>o</sup>/ - formation civique durée 1h30 Coef. 3

5<sup>o</sup>/ - dactylographie, (vitesse, tableau, présentation) Coef. 6

## NOS TARIFS D'ABONNEMENTS

Pays	Soutien 1 an	Ordinaire		
		1 an	6 mois	3 mois
Guinée .....	12 000	6 000	3 500	2 000
Europe et autres pays Africains .....		15 000	8 000	4 000
U.S.A. Amérique Latine, U.R.S.S., Extrême-Orient et Asie .....		21 000	11 000	6 000

Nota : Tout le transport de journaux se fait exclusivement par voie aérienne en dehors du territoire national.

Nos règlements se font pour :  
L'Intérieur de la République de Guinée  
par chèque barré ou mandat à notre adresse

L'Extérieur de la République

par virement à notre compte  
C.C.P. N° 7770 ou 32-34-58 BCRG

## Nouvelle brève

● MOSCOU. Le maréchal Rodion Malinovsky ministre soviétique de la Défense est décédé vendredi d'un cancer du pancréas. Il était âgé de 68 ans. Ses obsèques auront lieu le 3 avril sur la place rouge.



# HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770  
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

LE 31 MARS, AU MINISTERE  
DES AFFAIRES ETRANGERES

## SIGNATURE D'ACCORD COMMERCIAUX ENTRE LA GUINEE ET LA R. F. DE YOUGOSLAVIE

Vendredi, à 10 h, dans la salle de conférences du ministère des Affaires étrangères a eu lieu la signature d'un protocole d'accords commerciaux entre la République de Guinée et la République fédérative de Yougoslavie.

Etaient présentes à cette cérémonie plusieurs personnalités guinéennes et yougoslaves dont du côté guinéen :

M. Paul Stephen, directeur général adjoint du commerce extérieur.

M. Koundouno Saa, directeur de la statistique.

M. Barry Abdoulaye, chef de la division Europe de l'Est de la coopération au Ministère des Affaires étrangères.

M. Gbémou Kémoko, fonctionnaire au Ministère des Affaires étrangères.

Et du côté yougoslave :  
M. Pasic Slavoljub, conseiller économique de l'ambassade de Yougoslavie à Conakry, chef de la délégation yougoslave.

MM. Kostésic Josip et Maravic Vlado, tous deux de la représentation commerciale de l'ambassade de Yougoslavie en Guinée.

Dans les allocutions qu'ils ont prononcées à l'issue de la signature, les deux chefs de délégation, se sont félicités de l'atmosphère empreinte de cordialité, de franchise et de mutuelle compréhension qui a caractérisé les travaux.

Nous publions ci-dessous, le texte de la déclaration faite par Mme. Soumah Tiguidanke à la 20<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme.

Madame la Présidente,  
C'est avec un vif intérêt que notre délégation a étudié les documents qui ont trait à l'accès de la femme à la vie économique.

De tout temps, la femme guinéenne a participé largement au développement économique de son pays. Elle a été compagne inlassable de l'homme, dans les vastes champs, dans l'artisanat où il s'agissait de créer des biens pour un mieux-être de la famille. Cependant, il convient de souligner qu'autrefois, l'économie était essentiellement une économie d'auto-consom-

mation, c'est-à-dire que les échanges étaient peu développés et étaient surtout orientés vers la consommation interne. Il est évident que la consolidation de l'indépendance des Etats indépendants d'Afrique dépendra, dans une large mesure, de l'utilisation des ressources humaines et matérielles de leurs populations.

A l'ère de la technique, la participation des hommes et des femmes dans tous les secteurs de l'activité humaine est nécessaire. C'est conscient de ce fait que, devant les assises du 5<sup>ème</sup> Congrès de notre Parti, le Parti Démocratique de Guinée, le Président Ahmed Sékou Touré s'exprimait en ces termes : «La Révolution guinéenne ne saurait avoir son plein effet si une partie des populations devait rester en marge de l'action de rénovation nationale».

Autrefois, la femme guinéenne, confinée aux travaux ménagers et champêtres, a aujourd'hui pénétré dans tous les domaines jadis réservés

aux hommes. La situation de la femme guinéenne est radicalement modifiée : elle jouit aujourd'hui de tous les droits, bénéficie des conditions nécessaires pour développer et affirmer librement ses capacités, et peut occuper dans la société une place correspondant à ses aptitudes.

La constitution guinéenne garantit la parfaite égalité en droit de l'homme et de la femme dans tous les domaines. Le Code du Travail guinéen protège le travail de la femme, la famille et les intérêts de la mère et de l'enfant. Les prestations familiales, les allocations prénatales, les allocations de maternité, un congé de 14 semaines payé, les soins médicaux gratuits à toutes les mères et à tous les enfants, etc... sont autant de facteurs de nature économique, politique, éducative, sociale et juridique qui ont été et continuent d'être pris par l'Etat, améliorant ainsi constamment la condition de la Femme. Du reste, l'oeuvre d'éducation révolutionnaire qui est en cours en Guinée serait inconcevable

(Suite page 3)

## LES RÉALISATIONS DANS LES C. E. R.



Placés à l'avant-garde de notre révolution agricole, les C.E.R. prennent de plus en plus forme et s'imposent désormais comme une réalité vivante de notre pays.

Hier, nous vous avons présenté un des échantillons

des productions des collègues des C.E.R. de Bentley, des ci-trouilles pesant 18 à 30 kg la pièce.

Notre photo, ci-dessus, un échantillon de riz expédié au Ministère de l'Education Nationale.

COUPE - AFRICAINE  
DES NATIONS  
DE FOOTBALL

LIBERIA —  
GUINEE

OU LA DERNIERE CHANCE

Samedi, 8 avril, notre sélection nationale de football rencontrera à Monrovia son homologue du Libéria en match aller des phases éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. On se souvient, à l'issue de nos deux matches avec le Sénégal, nous avons été remis à égalité de points avec celui-ci, après qu'il ait remporté la victoire chez lui par 4 buts à 1.

C'est donc dans la sérénité que notre onze national abordera la rencontre de samedi. L'issue de ce match prouvera si notre pays est encore qualifié pour les phases finales de la compétition. Et comme toujours, nous renouvelons une fois de plus à nos joueurs notre confiance, convaincus que la défaite de Dakar n'a été qu'une épreuve qui nous invite à

nous dépasser en vue d'une meilleure qualification.

A Monrovia, il faudra que chaque occasion soit suffisamment exploitée afin de nous assurer une avance reconfortante sur l'équipe sénégalaise. Le Sénégal, on le sait, après qu'il ait rétabli l'équilibre à l'issue du match retour à Dakar, entend faire de ses matches contre le Libéria un tremplin qui lui permettra d'enjamber l'équipe guinéenne et donc de l'éliminer complètement de la compétition. C'est dire que la tâche qui attend nos représentants est grande.

L'équipe libérienne, on le sait, reste depuis sa dernière visite à Conakry, en 1965, mal connue pour nos joueurs, du moins dans sa composition et sa stratégie. Toute

(Suite page 3)

## COMMUNIQUE

Le Ministère du Développement économique a l'honneur de mettre en garde l'opinion contre toutes manœuvres éventuelles tendant à faire croire à la possibilité d'une reprise des négociations concernant l'exploitation des gisements de fer des Monts NIMBA avec CONSAFRIQUE.

La concession qui liait le Gouvernement de la République de Guinée à ce groupe ayant été dénoncée en son temps, la dite Société qui s'est révélée incapable de répondre à ses obligations n'a, de ce fait, aucune qualité pour s'intéresser directement ou indirectement au financement ou à l'exploitation du MONT NIMBA.